

Année 2020 : AIDE FINANCIERE DE LA CAF

Prestation d'Accueil du Jeune Enfant - Complément Mode de Garde (Cmg PAJE Structure)

Enfants à charge	Revenus 2018*		
	Inférieurs à	Ne dépassant pas	Supérieurs à
1 enfant	21 087 €	46 861 €	46 861 €
2 enfants	24 080 €	53 513 €	53 513 €
3 enfants	27 073 €	60 165 €	60 165 €
Au-delà de 3 enfants	+ 2 993 €	+ 6 652 €	+ 6 652 €
Montant mensuel maximum (en vigueur jusqu'au 31.12.2020)**			
Enfant de - de 3 ans	857,26 €	738,99 €	620,76 €
Enfant de 3 à 6 ans	428,63 €	369,50 €	310,39 €

NOUVEAU : Depuis le 1er Janvier 2020, le Cmg PAJE Structure au taux 0-3 ans est prolongé jusqu'à la rentrée scolaire de Septembre qui suit les 3 ans de l'enfant.

* Montants des revenus majorés de 40% si le parent élève seul son/ses enfant(s)

** Montants de l'aide majorés de 30% si l'un des parents est bénéficiaire de l'allocation adulte handicapé

Montants de l'aide majorés de 30% si le parent vit seul avec son enfant

Montants de l'aide diminués de 50% si vous bénéficiez de la PreParE pour un TP de 50% au moins

Conditions d'elligibilité à la PAJE :

- remplir les conditions générales pour bénéficier des prestations familiales;
- avoir une activité professionnelle;
- 16 heures de garde par mois minimum;
- minimum 15% des frais de garde restent à la charge des familles;
- tarification horaire inférieure ou égale à 10 € par heure de garde et par enfant gardé.

